

Bedin, V. & Fournet, M. (1998). Le mémoire professionnel, un discours-objet médiateur entre pratiques et praxis professionnelles et scientifiques. *Recherche et Formation*, n°27, 123-138.

LE MEMOIRE PROFESSIONNEL : UN "DISCOURS-OBJET" MEDiateUR ENTRE PRATIQUES ET PRAXIS PROFESSIONNELLES ET SCIENTIFIQUES

Véronique BEDIN¹, Michel FOURNET²

Résumé :

La question du mémoire en formation est abordée par la clef d'entrée qu'offrent les mémoires professionnels réalisés dans des formations diplômantes conduites par un service de formation continue universitaire. A partir de grilles d'observation remplies par les directeurs, 72 mémoires professionnels soutenus de 1993 à 1996 ont été analysés. En référence à l'approche sémiotique qui fournit des matériaux théoriques et méthodologiques pertinents pour le problème posé, nous montrerons l'intérêt de considérer que ces documents sont avant tout des "discours-objets" et demandent à être étudiés comme tels. En fonction d'exigences à déterminer quant aux types de discours à produire, les mémoires professionnels pris en compte comme traces écrites reconstituant les pratiques et praxis qui les fondent, tant professionnelle que scientifique, sont considérés comme porteurs d'indices de formation, dans le domaine de la recherche comme dans celui de la praxéologie. Le document écrit est pensé comme objet transitionnel permettant la médiation de la pratique à la praxis professionnelle et mobilisant la praxis scientifique qui trouve à s'exprimer tout particulièrement dans le travail d'écriture.

Mots-clés : mémoire professionnel, observatoire, pratiques de recherche, praxéologie, professionnalisation, formation continue, analyse textuelle.

I - Le cadrage théorique relatif à la conception du mémoire professionnel

I.1. Le mémoire professionnel comme un "discours-objet" porteur d'indices de formation

Les mémoires professionnels forment un ensemble hétérogène quant aux thématiques qu'ils développent, au cadrage épistémologique et théorique dont ils se réclament ainsi qu'aux méthodologies d'observation du réel et d'interprétation des faits qui circonscrivent leurs objets d'étude. Les procédures d'élaboration et de production de ces "*discours-objets*" (A.J. GREIMAS, E. LANDDOWSKI, 1979 : 6) ainsi que leur insertion et leur impact dans les milieux d'action présentent également une grande variabilité. Pour certains d'entre eux, ils apparaissent comme un genre hybride entre les mémoires de recherche, les comptes rendus et les évaluations de pratiques professionnelles, les rapports de stage... ce qui illustre en partie l'injonction paradoxale à laquelle ils sont soumis, à savoir d'articuler dans un même écrit une double référence, celle de la science et celle de l'action.

Pour aborder la question du mémoire en formation, il est apparu pertinent de choisir comme clé d'entrée la perspective sémiotique parce qu'elle place l'étude des objets signifiants et des conditions de leur production au cœur de ses préoccupations. Cette optique est riche d'enseignements par l'outillage théorique et méthodologique qu'elle apporte en ce qui concerne l'analyse des réalités textuelles.

¹ Véronique BEDIN, Maître de Conférences en Sciences de l'Education, est responsable des études et des recherches dans le Service de la Formation Continue de l'Université de Toulouse-Le Mirail. Équipe de recherche : CREFI-EVASEF.

² Michel FOURNET, Maître de Conférences en Sciences de l'Education, est Directeur du Service de la Formation Continue de l'Université de Toulouse-Le Mirail. Équipe de recherche : CREFI-EVASEF.

Le mémoire professionnel constitue une organisation signifiante, porteuse d'un signifié axé sur des savoirs de type praxéologique³, se présentant sous la forme d'un document écrit qui met en scène un discours de type cognitif et référentiel, à vocation scientifique.

Il peut donc être considéré comme un objet sémiotique à part entière, au même titre que d'autres types de formes discursives. Le terme de "*discours-objet*", emprunté à A.J. GREIMAS et à E. LANDDOWSKI pour le qualifier illustre ce point de vue. En choisissant de mettre l'accent sur le document écrit qui devient le point de départ de nos réflexions, c'est toute la chaîne des opérations qui ont contribué à sa réalisation que nous cherchons à remonter. Cette manière de voir et de faire n'est pas le fait d'une quelconque opportunité mais suggère des éléments de réponse à de véritables questions de fond concernant la place du mémoire dans le processus de formation et l'accès à des informations permettant de repérer les caractéristiques de l'ingénierie proposée.

On peut effectivement concevoir deux solutions qui diffèrent quant à leur entrée dans la problématique du mémoire en formation et à la méthodologie mise en œuvre pour trouver des matériaux d'analyse. Soit le regard s'attache au produit final, le discours-texte, qui est étudié et considéré alors comme porteur d'indices de la formation dispensée ; en ce cas le travail d'écriture est au centre du débat. Soit c'est le processus même de la formation mis en place tout au long de l'élaboration du mémoire qui est premier et le jeu des interactions intra et interpersonnelles dans les activités formatives devient alors central, au détriment de l'écriture et de la réalisation du document écrit. On aura compris, par la référence à l'approche sémiotique, que c'est la première option qui est choisie. Le corpus d'analyse dans le cas de notre étude est constitué des montages concrets, visibles, que sont les mémoires professionnels et non du faire en actes, antérieur et bien souvent informel qui a permis de les constituer. Dit autrement, la démarche des auteurs de mémoire et de leur directeur n'est pas saisie au moment même où elle s'accomplit, mais reconstituée par inférences successives à partir des produits soumis à l'analyse, à la condition que ces derniers répondent bien entendu à des exigences que nous définirons. Les "traces" que sont les productions écrites, parties émergentes du système de formation tel qu'il a été conçu, nous apparaissent ainsi plus pertinentes et plus fiables à traiter que d'autres modalités formatives.

I.2. Le mémoire professionnel comme encodage de deux logiques, scientifique et praxéologique

I.2.1. Le mémoire professionnel : un "discours-objet", médiateur entre pratique et praxis professionnelles

Pour introduire le travail sur les mémoires professionnels réalisées en formation continue, nous pourrions résumer simplement la consigne donnée aux stagiaires de la manière suivante : "*Prenez un problème réel de votre vie professionnelle et traitez-le de façon méthodique (scientifique) pour aboutir à des préconisations dont vous vous assurerez de la faisabilité*". (J.P. MARTIN et E. SAVARY, 1994 : 12). Cette proposition de

³ Nous définissons la praxéologie en faisant référence aux travaux de J. ARDOINO (1980 : 18) : "*science de l'action, ou plus exactement logique de l'action, orientée essentiellement vers la connaissance raffinée de la pratique, en vue de son optimisation.... La démarche praxéologique se donne pour objet d'établir une connaissance générale et ordonnée des comportements, des conduites et des situations, tous éléments dynamiques et dialectiques, temporels, c'est-à-dire existentiels et historique d'une praxis*".

travail suggère que le mémoire professionnel doit maintenir simultanément deux objectifs contradictoires qui font sa spécificité :

1)- s'inscrire dans la réalité de la pratique professionnelle qui fonde les points de départ et d'arrivée du cheminement intellectuel et institutionnel proposé. Cet ancrage dans le monde de l'action doit être repérable dans la trace écrite que constitue le texte du mémoire à deux niveaux différents : au moment où la pratique émerge dans le corps du texte comme simple activité professionnelle quotidienne, et celui où, théorisée et instrumentée, elle se transforme en praxis professionnelle et devient porteuse de savoirs praxéologiques. Les concepts de pratique et de praxis sont à distinguer, conformément à ce que propose J. ARDOINO (1989 : 220) : *"celle-ci, parce que devenue habituelle, ritualisée, si ce n'est professionnalisée, perd ses capacités institutantes et créatrices au profit des "allant de soi", tandis que celle-là, dans la mesure où elle est effectivement conçue et représentée comme dialectique, conserve toute sa disponibilité à reconnaître l'altération. Une pratique tend, par exemple, de façon quasi-programmée, à exclure le conflit, à le réduire ou à vouloir le maîtriser, alors qu'une praxis en ferait, éventuellement, une instance de changement."* De la même manière, F. IMBERT (1994 : 14) oppose la logique de la pratique à celle de la praxis en comparant ces deux paradigmes sur la dimension du *"schéma moyens-fins"* dans l'orbe duquel toute action se développe. *"La dissolution du schéma moyens-fins caractérise au plus près toute pratique qui vise à se dégager de l'emprise fabricatrice"* pour devenir ainsi une praxis constructive visant à rendre les acteurs autonomes.

Le rôle de l'écriture, en tant que travail de distanciation et de mise en intelligibilité de l'expérience, producteur d'un système de vigilance critique sur les actions réalisées et organisateur de nouvelles pistes pour l'action devient central dans cette perspective. Les moyens textuels restent la piste essentielle pour permettre le dépassement cognitif du vécu professionnel, la production et l'appropriation de connaissances constitutives d'une science de l'action et pour l'action à visée de généralisation ;

2)- s'inscrire dans la réalité de l'activité scientifique qui constitue le passage obligé pour que l'objectivation par la conceptualisation des pratiques professionnelles et le renversement en praxis professionnelle qui en découle soit possible. Le mémoire professionnel permet ainsi de construire, par l'activité d'écriture, un objet d'étude : la connaissance ne peut exister qu'au travers d'un discours qui la transforme, la structure. Nous retrouvons ici la perspective sémiologique mise en exergue précédemment. Ce document écrit présente une problématisation d'une situation donnée, mobilise des méthodologies de lecture et d'interprétation du réel qui sont celles de la recherche et demandent à être transcrites en tant que reconstitution d'une praxis scientifique dans le texte du mémoire : autant de raisons qui font que ce type d'écrit n'est pas un simple compte rendu de pratique.

Il est un discours à vocation scientifique par le registre de langue qu'il véhicule (texte cognitif, concepts épistémologiques, théoriques, méthodologiques, discours rhétorique de type argumentatif), par la mise en forme systémique et organisatrice d'une structure de pensée et d'action qu'il encode (statut éditorial du produit final réalisé) et enfin par le lieu institutionnel de son énonciation. Ce n'est qu'au regard de ces exigences qu'il peut produire différentes formes de savoirs, y compris de savoirs praxéologiques, nécessitant un niveau de prise de conscience minimum que l'écriture, à l'évidence, permet d'approfondir.

1.2.2. Le mémoire professionnel : une illustration de la dialectique texte/action ou science/praxéologie

Ce document écrit, comme nous venons de le montrer, matérialise par le biais de l'écriture le passage du monde de l'action à celui du texte et vice-versa, selon des opérations de traduction successives qui rendent "métabolisables" le contenu et la forme d'un type d'univers à l'autre. On peut repérer, dans un premier temps, que le langage expérientiel d'une pratique professionnelle vécue est transposé par l'écriture en langage formalisé et organisateur, puis, dans un second temps, que le discours conceptualisé et méthodologiquement armé qui caractérise la science est transférable dans le monde de l'action parce qu'également traduit dans le mémoire en langage praxéologique susceptible de déboucher sur des actions effectives. Ces points de passage d'un paradigme à l'autre contribuent à un changement des pratiques, des savoirs ou des méthodes selon le terrain d'application, et demandent d'autant plus à être pensés théoriquement que la demande institutionnelle concernant la réalisation des mémoires professionnels sous-entend que la transition est non seulement possible mais doit être opérationnalisée. Qu'est-ce qui autorise les concepteurs des dispositifs de formation et les directeurs de mémoire à formuler une telle demande ? A quelles conditions l'aller-retour action texte est-il concevable et recevable scientifiquement ?

Les travaux de P. RICOEUR (1986 : 175), qui mettent en évidence une homologie structurale entre le monde du texte et celui de l'action permettent de justifier et d'asseoir ces perspectives. *"Je dirai en bref que d'un côté la notion de texte est un bon paradigme pour l'action humaine, de l'autre que l'action est un bon référent pour toute catégorie de textes"* Si l'action peut être traitée selon la même méthodologie que le texte, et inversement, le mémoire professionnel en tant que structure discursive qui reflète la double référence scientifique et praxéologique constitue à la fois un outil d'interprétation d'une pratique professionnelle (référence scientifique) et un outil d'effectuation d'opérations concrètes susceptibles d'impulser de nouvelles logiques d'action (référence praxéologique).

• De l'action au texte, de la pratique professionnelle à la praxis scientifique : pour une formation à la recherche

La "fixation" par l'écriture instaure de façon constitutive un écart par rapport à l'implication liée au vécu de la pratique, clef d'entrée du mémoire. Elle permet de transcender un déterminant initial psychologique et accorde à l'auteur une compétence cognitive qui trouve à s'exprimer dans le texte produit.

Dans cette phase de l'analyse (de la pratique professionnelle à la praxis scientifique), le mémoire professionnel est un moyen puissant de formation car il permet l'appropriation :

- de pratiques et de modes de raisonnement "de type scientifique" favorisant la conscientisation, l'objectivation, la distanciation (de la recherche bibliographique à la communication écrite des résultats) ;
- de référentiels théoriques et de connaissances expérientielles dont l'auteur propose une synthèse écrite susceptible de produire de nouveaux savoirs sur le problème posé (intertextualité) ;
- de techniques, de pratiques énonciatives et discursives, caractéristiques du travail d'écriture à vocation scientifique contribuant à asseoir l'apprenant comme un auteur au sens propre.

• Du texte à l'action, de la praxis scientifique à la praxis professionnelle : pour une formation à la praxéologie

Pour que le mémoire professionnel constitue un réel outil de travail dans le système de l'action, les termes de sa conception et de sa production sont à définir en regard des conditions de son utilisation. Ainsi, une connaissance des normes situationnelles structurant l'espace réglé entre l'auteur du mémoire et l'institution où les conclusions du travail d'enquête vont trouver à se réaliser est indispensable.

Quels sont les effets escomptés du processus de formation et du mémoire qui le subsume en matière de changement professionnel ? Comment pourra-t-on évaluer l'insertion et l'impact des conclusions de ce document dans les milieux d'action ? Sur quels contenus et sous quelle forme le discours doit-il s'organiser pour que les informations qu'il porte soient transposables et applicables ? Comment des lecteurs pourront-ils traduire, interpréter et s'approprier les réalités signifiantes que cet écrit véhicule ?

Le document peut être considéré comme un dispositif praxéologique dans la mesure où il est porteur de connaissances relatives à des champs de pratiques et que ces "*savoirs d'action*" (J.M. BARBIER, 1996) sont présentés selon des modalités scripturales propres à optimiser les modes de pensée et d'action des professionnels ou des décideurs concernés par les sujets étudiés. Le "registre de recommandations" qui constitue généralement la dernière partie des mémoires de DSTS⁴ illustre par exemple cet état de fait. Ces préconisations font suite d'ailleurs à des chapitres de nature plus conceptuelle ou méthodologique dont l'écriture révèle l'application d'une culture scientifique enseignée dans le cadre de la formation.

Le mémoire professionnel, cristallisation des praxis scientifique et professionnelle, illustre ainsi la relation dialectique qui lie théorie et action. A la condition d'être émancipé du contexte initial de sa production, le contenu du discours peut s'interpréter diversement par les différents types de lecteurs que sont les utilisateurs potentiels des orientations avancées.

A ce deuxième niveau (de la praxis scientifique à la praxis professionnelle), le mémoire professionnel constitue encore un puissant moyen de formation en permettant l'appropriation :

- de techniques et méthodologies de la traduction offrant la possibilité de contextualiser dans le site d'action choisi des données préalablement décontextualisées parce que de nature trop impliquée (vécu de la pratique) ;
- de techniques et pratiques de vulgarisation des informations scientifiques, tant au niveau de la forme que du fond ;
- de savoirs et compétences nécessaires à l'expression d'une praxis professionnelle annonciatrice dans ses réalisations d'évolutions possibles des activités ;
- de capacités d'analyse stratégique nécessaires à la compréhension des contextes locaux et susceptibles de transformer le projet individuel de l'auteur du mémoire en projet institutionnel ;
- de la dimension sociale des savoirs scientifiques et praxéologiques qui interroge toute application ;
- du sens qui relie projet de formation et projet professionnel de l'apprenant (identité socio-professionnelle).

⁴ DSTS : Diplôme Supérieur du Travail Social.

II - Les orientations méthodologiques : l'analyse textuelle de mémoires professionnels pour la création d'un observatoire local des mémoires

Cette recherche sur le mémoire professionnel constitue une réponse à un appel d'offre du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche soumis aux universités en 1996, dans le cadre des Etudes et Actions Expérimentales de la DGES⁵ (M. FOURNET, V. BEDIN, P. SANCHOU, 1997). Le thème de l'appel d'offre portait sur "*l'intégration de la formation continue dans le domaine universitaire, la pédagogie particulière à la formation continue et son éventuelle transférabilité à la formation initiale et réciproquement*".

Le projet du Service de la Formation Continue de l'Université de Toulouse-le Mirail proposait la réalisation d'une recherche-action sur la production et la soutenance des mémoires professionnels, réalisés dans le cadre de formations diplômantes visant la professionnalisation des cadres du secteur social (DSTS⁶, Maîtrise AES⁷), de la santé (DUCS⁸) et de la formation (DUFRES⁹).

Plus précisément, il était prévu de constituer une base de données dont l'exploitation devait permettre la création d'un observatoire local des mémoires professionnels, de définir des orientations communes pour l'élaboration d'un référentiel de compétences et de produits, d'étudier le rôle de l'écriture dans la formation à et par la recherche et d'optimiser enfin l'ingénierie de formation diplômante sur ces différents points.

Conformément aux orientations théoriques précédemment définies (cf. infra les chapitres I.1. et I.2.), l'analyse a porté sur les "*discours-objets*" que sont les mémoires professionnels, matériellement existants, ainsi que sur les formes textuelles qui les constituent, elles-mêmes dépendantes d'un contexte de production spécifique. L'analyse textuelle des mémoires devait ainsi permettre de reconstituer a posteriori les pratiques et praxis tant formatives, scientifiques que professionnelles ayant contribué à la rédaction des documents écrits aussi bien chez les directeurs de mémoires que chez les auteurs.

Notre propos n'étant pas d'entreprendre l'examen de la spécificité de chacun des types de mémoires professionnels demandés dans tel ou tel dispositif de formation, mais d'analyser au contraire des régularités, c'est une réflexion se voulant porteuse d'enseignements systématiques et généraux quant au mémoire en formation qui a été privilégiée.

Pour répondre à l'ambition globale que visait ce projet, il fallait donc travailler à partir d'un nombre important de mémoires et définir une méthodologie d'analyse de contenu appropriée. L'analyse structurale du récit, une des formes des analyses de contenu qualifiées de supralinguistiques¹⁰ a finalement été retenue.

⁵ DGES : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur.

⁶ DSTS : Diplôme Supérieur du Travail Social.

⁷ Maîtrise AES : Maîtrise d'Administration Economique et Sociale, option développement social.

⁸ DUCS : Diplôme Universitaire des Cadres de Santé.

⁹ DUFRES : Diplôme Universitaire de Formateurs des Régions Sud (DUFRES).

¹⁰ Les analyses paralinguistiques concernent, par contre, les études de nature plus lexicologique. Pour ce qui de notre propos, c'est l'ensemble du mémoire professionnel qui est examiné et non uniquement certains passages du document. GREIMAS, BARTHES, LEVI-STRAUSS par exemple, pour ne citer que ces auteurs, appartiennent plutôt au courant de pensée que nous avons choisi de développer.

Cette méthode permet de "*rechercher en quoi un texte constitue une structure propre et devient dans son entier l'unité d'analyse.*" (M. GRAWITZ, 1986 : 710).

Un ou deux membres de l'équipe pédagogique des différentes formations considérées, le plus souvent les directeurs, avaient ainsi à remplir une grille d'observation générale pour chacun des mémoires retenus pour l'étude. Le remplissage de cette grille nécessitait de relire chaque mémoire pour en faire une analyse documentaire, tout en se référant également à l'expérience de guidance pédagogique et de pratique rédactionnelle qui en avaient permis la production.

Les informations repérées dans les documents étaient ensuite restituées aux chercheurs qui devaient en faire l'analyse en fonction des thèmes de réflexion suivants :

- l'ancrage institutionnel et professionnel du mémoire ;
- le cadre épistémologique explicitant les orientations de recherche (fondamentale ou praxéologique) ;
- les référentiels théoriques en relation avec les sources bibliographiques citées dans le mémoire ;
- les méthodologies, méthodes et techniques utilisées lors de la réalisation d'enquêtes de terrain ou d'expériences concrètes menées dans les milieux professionnels ;
- les modes d'exposition de l'information proposées dans le mémoire ;
- les difficultés rencontrées par les stagiaires lors de la rédaction du mémoire ;
- les stratégies cognitives mises en oeuvre, les compétences et savoirs acquis lors de la production de ce document.

Au total, ce sont 72 mémoires professionnels soutenus de 1993 à 1996 qui ont été analysés conformément à la méthodologie précédemment exposée : 36% dans le cadre de l'obtention du Diplôme Supérieur de Travail Social, 25% pour le Diplôme Universitaire de Formateurs des Régions Sud, 24% pour la Maîtrise d'Administration Economique et Sociale, 15% pour le Diplôme Universitaire des Cadres de Santé.

III - L'analyse des résultats : de l'utilité de la recherche en formation continue pour la valorisation des mémoires professionnels et des formations diplômantes

III.1. L'épistémologie des mémoires professionnels : des recherches praxéologiques et exploratoires dans lesquelles la référence à l'action est le plus souvent anticipée que réellement opérationnalisée

Parmi l'ensemble des 72 mémoires analysés, la relation directe à l'action ou aux pratiques est présente dans 82% des cas. Trois types de recherche sont représentés dans cette perspective : la recherche praxéologique, la recherche appliquée et la recherche-action. "*Preuves*" en actes de l'existence de champs de recherches correspondant à des champs de pratiques (domaine du contingent, de la complexité, de l'intentionnalité...), elles devraient conduire à penser autrement le "*procès de la connaissance scientifique*" (J.M. BERTHELOT, 1990) et à s'intéresser de ce fait à "*la science en action*" (B. LATOUR, 1989 ; M. CALLON, 1989).

La recherche de terrain de type fondamental, plus centrée sur des activités traditionnellement réalisées dans les "laboratoires de recherche" rattachés à des disciplines reste tout de même un cadre référentiel non négligeable (18% des réponses).

Reste à repérer comment les pratiques sont décrites, analysées dans les mémoires et de quelle manière leur optimisation est traitée méthodologiquement. Le plus souvent (de l'ordre de 7 mémoires sur 10), la contextualisation professionnelle de la recherche est effectuée à partir de la connaissance que possède l'étudiant-professionnel de son champ d'activité et ne découle pas stricto sensu des données recueillies. Selon cette perspective, la question de l'optimisation des pratiques est généralement envisagée une fois l'enquête de terrain terminée, au moment de la rédaction du mémoire par exemple, ce qui ne va pas sans poser un certain nombre de problèmes. C'est seulement l'interprétation des résultats par le stagiaire, considéré ici comme "suppôt" de l'action et donc nécessairement doté des compétences adaptées pour proposer de nouvelles orientations aux pratiques, qui donnera au mémoire sa couleur praxéologique. La constitution d'un champ pratique au travers des registres expérientiels et langagiers d'un acteur singulier permet-elle de rendre compte de l'action dans le domaine des sciences ? Comment concevoir l'intentionnalité et la réflexivité de l'action ? Est-ce un sujet, un état mental qui guide l'accompagnement de l'action ou bien les propriétés de l'action elle-même, qu'il conviendrait dès lors de soumettre à des exigences de validité spécifiques ?

D'autres modes d'anticipation de l'évolution des pratiques plus standardisés que celui qui vient d'être décrit et faisant moins appel à de l'auto-légitimation existent cependant, tels que :

- les tests de nouvelles propositions opérationnalisées par le biais des instruments de recueil de données d'enquête comme les questionnaires ou les grilles d'entretien. Inscrit dans le mode socio-cognitif de la preuve logique (verdict des faits, recherche de régularités, extériorité de l'analyse...), l'évolution des pratiques est, dans ce cas, conçue et traduite au moyen d'un programme méthodologique rigoureux. 14% des 72 mémoires analysés seulement y font référence ;

- l'expérimentation concrète d'un dispositif, d'une action. Selon cette perspective, choisie par 18% des auteurs de notre étude, un montage spécifique est réalisé sur le terrain qui permet non seulement d'anticiper l'évolution des pratiques mais également d'évaluer et de contrôler les effets du système introduit dans l'environnement.

Au total, ainsi que le laissent supposer ces résultats, ce sont principalement des recherches exploratoires qui ont été réalisées (83%) au détriment des recherches de confirmation, comme si des recherches à vocation praxéologique ne pouvaient s'inscrire dans le cadre positiviste de la preuve logique. L'étude des praxis, nécessairement chargées symboliquement et idéologiquement (cf. la raison pratique kantienne) n'autorise-t-elle donc pas l'effectuation de recherches visant l'établissement de relations significatives entre des ordres de faits (cf. la raison pure kantienne) ? Limiter les recherches dans les champs de pratiques à l'ordre de l'exploration peut affaiblir, à terme, la portée scientifique et la pertinence sociale des travaux réalisés : l'engagement épistémique et ontologique ne peut se substituer au verdict de l'épreuve des faits et de l'expérience, quelle que soit la forme que ces derniers puissent recouvrir.

III.2. La méthodologie des mémoires professionnels : le discours de la méthode revu à l'aune du paradigme qualitatif

Ce sont les techniques relevant des démarches de recherche de type qualitatif qui sont les plus utilisées, l'entretien semi-directif particulièrement (57% des réponses). La construction d'objets d'étude à partir de préoccupations liées à l'action ou aux pratiques professionnelles oriente-t-elle nécessairement les démarches de recherche vers le pôle scientifique de nature phénoménologique et herméneutique ? Le matériel verbal recueilli par des techniques favorisant l'expression libre d'un sujet en situation d'énonciation réelle se prête-t-il, plus que d'autres, à la construction d'une théorie de l'action ? Le choix de l'entretien semi-directif constitue-t-il finalement un "compromis méthodologique commode" entre recherches de types qualitatif et quantitatif ?

A côté de l'utilisation de matériaux de recherche construits pour et par la recherche, l'étude des mémoires professionnels témoigne de l'exploitation d'autres types de matériaux, issus cette fois-ci directement des pratiques sociales, institutionnelles et professionnelles notamment, telles qu'elles se matérialisent ordinairement dans le cadre de différentes organisations et activités. Ces "*traces*" (M. GUIGUE-DURNING, 1995) plus ou moins formalisées de logiques d'action qui promeuvent la "présence" du terrain et de la place professionnelle de l'auteur du mémoire dans tel ou tel champ d'intervention constituent une des spécificités de ce type de document. C'est le cas notamment pour trois types de matériaux cités dans plus de la moitié des 72 mémoires analysés :

- les documents écrits de nature réglementaire qui se prêtent à une analyse institutionnelle des situations-problèmes posées ;
- les documents écrits de nature informative et technique tels que les rapports d'étude qui permettent de replacer la spécificité de la situation-problème posée dans un cadre plus large et qui présentent souvent des éléments de méthodologie et de quantification ;
- les traces de pratiques à proprement parler, discursives ou non, relevant directement des activités professionnelles de la population enquêtée.

A ce niveau de l'analyse, une remarque s'impose : l'observation directe est indispensable dès lors que l'on se situe dans le paradigme de l'action et que l'on se propose d'analyser un champ d'activité professionnelle. Les méthodologies de l'observation sont-elles suffisamment valorisées dans l'offre de formation existante ? Cette orientation méthodologique n'a pas été le parti-pris des mémoires étudiés, nous l'avons constaté ; la primauté ayant été plutôt accordée aux matériaux langagiers, tant dans les techniques de recherche (cf. l'entretien semi-directif) que dans les matériaux issus du terrain (cf. les textes réglementaires et les rapports d'étude). Reste à définir plus précisément ce que l'on entend par "*traces de pratiques*". Quel type de données doit être catégorisé au travers de cette appellation ? Quelle méthodologie peut-on proposer pour recueillir les "*traces de pratiques*" et les analyser ? Quel statut doit-on accorder aux "*traces de pratiques*" dans les mémoires dits professionnels ? Quelle place doit-on alors concéder aux travaux centrés sur l'étude des représentations entendus comme discours tenus sur les pratiques et qui sont donc, à ce titre, nécessairement différents des pratiques elles-mêmes ?

III.3. Les modes d'exposition des "savoirs théoriques" et des "savoirs d'action" (J.M. BARBIER, 1996) dans les mémoires professionnels : le scénographie traditionnelle de la recherche sur fond de langage expérientiel

Les résultats de recherche, produits d'une entreprise cognitive essentiellement, ne sont souvent accessibles que par le biais des discours qui les promeuvent. Cette phase de communication à laquelle appartient la production du mémoire professionnel revêt par conséquent une importance capitale. Dès lors, elle doit être opérationnalisée dans le cadre de l'ingénierie de formation : organisation d'ateliers d'écriture, présentation de différentes méthodologies visant à produire de l'écrit. L'acte d'écriture n'est pas concevable effectivement sans théâtralisation, sans mise en scène d'un auteur, d'une situation-problème, d'une institution... autant de modalités d'énonciation qui nécessitent des apprentissages spécifiques. L'analyse des modes d'exposition repérables dans les mémoires professionnels devrait justement permettre d'inférer les pratiques pédagogiques mises en oeuvre dans la formation ainsi que les stratégies cognitives et institutionnelles des stagiaires.

- La logique d'exposition du mémoire professionnel respecte-t-elle globalement celle de la démarche de recherche de type expérimental ¹¹ présentée généralement sous forme d'une succession d'étapes ?

- réponse positive, sur une partie du mémoire seulement	10%
- réponse négative, une autre logique d'exposition est à l'oeuvre	12%
- réponse positive, sur l'ensemble du mémoire	78%

Bien que plusieurs types et formes de recherches soient représentés dans les mémoires de cette étude (cf. infra chapitre III.1.), les modes d'exposition de ces différentes démarches se caractérisent par leur uniformisation : la forme canonique du langage scientifique défini selon les normes du discours expérimental est majoritaire (78%). Cette "scénographie de la recherche", comme A.J. GREIMAS (1979) l'a décrite, et qui répond aux exigences de la "rupture épistémologique" chère à G. BACHELARD, est-elle appropriée à des démarches qualifiées d'exploratoires par exemple ? Une analyse sémiologique de textes scientifiques réalisée par A.J. GREIMAS montre effectivement que la scientificité ne dépend pas uniquement du contenu cognitif des énoncés mais également des règles communicationnelles qui régissent traditionnellement le discours de recherche. En favorisant la mise en scène du savoir selon une rhétorique argumentative qui n'est pas sans rappeler le programme logique de la science expérimentale, ces effets de présentation, pour ne pas dire de prestance, pourraient produire des artefacts théoriques et méthodologiques. Avec une position encore plus relativiste et critique, B. LATOUR (1989) développe un point de vue similaire dans "La science en action".

¹¹ De nombreux livres proposent une aide méthodologique pour écrire le mémoire (*Manuel de recherche en sciences sociales* ; *Guide d'élaboration d'un projet de recherche* ; *Écrire une thèse ou un mémoire en sciences humaines*...). Le modèle de recherche implicite généralement valorisé dans ces ouvrages est celui de la démarche de recherche de type déductif et expérimental. Une succession d'étapes organise ainsi l'activité et l'écriture scientifiques : l'observation et l'analyse ou la pré-enquête, la construction du modèle théorique et de la problématique, la formulation d'une hypothèse générale et des hypothèses opérationnelles, la construction du cadre méthodologique : les techniques de recueil et de traitement des données empiriques, l'analyse des résultats...

Si le discours constitue une reconstitution de la praxis qui le fonde, faut-il produire des textes en fonction de la rhétorique d'un écrit scientifique donné ou bien des caractéristiques de la démarche de recherche mise en oeuvre ? La conception "représentationnaliste" d'un certain type de langage scientifique est-elle conciliable avec l'analyse de l'action qui n'est jamais dissociable des contextes, des points de vue et des fins pratiques ? Dans le cas de travaux visant à décrire, objectiver et optimiser les pratiques, on pourrait sans doute concevoir une forme expositive autre que celle généralement dévolue aux recherches de terrain de type fondamental. P. RICOEUR (1986) a montré que *"les paradigmes du texte et de l'action"* présentaient des homologues, comme si l'écriture sur des pratiques devait garder un statut de praxis créatrice, inventive qui ne pouvait pas être annulée par un formalisme méthodologique inadapté à des formes de recherches nouvelles. Comment présenter effectivement des travaux scientifiques qui ne s'inspirent pas du modèle nomologique de l'explication causale et de l'idéal durkheimien, notamment ceux qui tiennent compte de la constitution phénoménologique de l'action elle-même et de la sémantique qui lui est propre ?

- *Quel est le type de discours privilégié dans les mémoires professionnels : le discours théorique ou expérientiel ?*

En regard des caractéristiques de la situation d'énonciation qui déterminent la production des mémoires professionnels, le discours référentiel est rarement mobilisé sans être combiné (55%) ou juxtaposé (17%) au discours expérientiel, lequel peut d'ailleurs constituer dans 24% des cas le discours dominant du mémoire. *"La complexité de la situation énonciative d'un mémoire tient à la pluralité des destinataires et à la pluralité des contextes de référence"* (M. GUIGUE-DURNING, 1996 : 85).

La contradiction existante entre le paradigme de la recherche et celui de l'action connaît un lieu de traduction dans l'espace textuel du mémoire professionnel par la production, a minima, d'un discours bifocal :

- le langage neutre de la science rendant compte des pratiques et des conduites en tant que réalités positives et analysables selon une perspective souvent standardisée (cadre théorique, méthodologie de l'enquête...) ; c'est le langage le moins représenté dans les 72 mémoires pris en compte.

- le langage chargé des représentations symboliques des praxis configurant l'action comme une réalité phénoménale qui présente un ordre qui l'individualise. Les explications et les justifications spontanément produites par les acteurs consultés dans le cadre des recherches menées nécessitent tout de même d'être médiatisées par des procédures et par des formes symboliques instituées, au risque de faire du discours naturel celui de la recherche praxéologique. Le mémoire professionnel n'est pas réductible à un simple compte rendu de pratiques ; la référence dominante au discours expérientiel pourrait y conduire.

L'analyse de l'ensemble de ces données d'enquête nous permet de dire que le mémoire professionnel constitue un objet complexe : il est effectivement l'agencement d'informations sur des situations et pratiques professionnelles, la présentation rationalisée d'une démarche de changement à mettre en oeuvre dans un milieu d'action, l'enjeu de négociations avec l'environnement (relations auteur-directeur de mémoire, auteur-employeur, ...), l'émergence des interactions entre acteurs et institutions et, en cela, l'expression même de compétences nouvelles. Les contradictions repérables dans les résultats de cette enquête sont illustratives à cet égard.

Elles révèlent les tensions auxquelles sont soumis les étudiants-professionnels et les exigences souvent antagonistes et paradoxalement peu explicitées auxquelles doit répondre la production du mémoire professionnel.

Tout au long de ce travail, différentes pistes de réflexion ont été avancées sous forme de questionnements permettant d'orienter les débats, voire de penser autrement les termes de la discussion relatives à la recherche praxéologique qui interroge inévitablement la "*conception internaliste des sciences*"¹² (M. CALLON, 1989 ; V. BEDIN, 1994). Le mémoire professionnel constitue bien une illustration idéalement pertinente mais non toujours convaincante des controverses idéologiques qui traversent le monde des sciences comme celui de l'action et donc de la formation et des institutions dont elle se réclame. Une des solutions serait sans doute d'opter pour un positionnement plus lisible de la recherche en formation continue, principalement aux plans institutionnel et épistémologique, ce qui permettrait de proposer d'autres orientations de travail dans l'ingénierie de formation diplômante, en termes de formation de formateurs principalement. L'organisation de formations-recherches à l'adresse des directeurs de mémoire (universitaires et professionnels) permettrait par exemple de construire un référentiel de la fonction ainsi que des référentiels de compétences et de produits adaptés à la recherche appliquée, en lien avec les auteurs des mémoires et les partenaires qui leur sont associés.

¹² Selon M. CALLON (1989 : 66), la conception internaliste des sciences se caractérise de la manière suivante :

- *l'autonomie des connaissances ;*
- *le développement des concepts, théories et hypothèses indépendamment des influences extérieures ;*
- *la centration sur les contenus, le noyau dur de l'activité scientifique ;*
- *l'utilisation d'une méthode qualifiée de rationnelle ou d'expérimentale susceptible de résister aux contingences historiques et sociales ;*
- *la séparation tranchée entre le noyau dur et ses contextes."*

Bibliographie

ARDOINO, J. (1980). *Education et relations. Introduction à une lecture plurielle des situations éducatives*. Paris : Gauthier-Villars, 272 p..

BARBIER, J.M. (1996). *Savoirs théoriques et savoirs d'action*. Paris : PUF, 305 p..

BEDIN, V. (1994). De l'internalisme des sciences à l'externalisme, vers la recherche praxéologique. *L'année de la recherche en sciences de l'éducation*, (Directeurs : J. ARDOINO et G. MIALARET). Paris : PUF, p.175-187.

BERTHELOT, J.M. (1990). *L'intelligence du social*. Paris : PUF, 249 p..

CALLON, M. (1989). *La science et ses réseaux*. Paris: Editions La Découverte/Conseil de L'Europe/UNESCO, 214 p..

FOURNET, M., BEDIN, V., SANCHOU, P. (1997). *La création d'un observatoire local des mémoires professionnels : un enjeu pour l'ingénierie de formation diplômante et la recherche en formation continue*. Rapport d'étude du Service de la Formation Continue de l'Université de Toulouse-Le Mirail (réponse à un appel d'offre de la DGES soumis aux universités en 1996), 105 p..

GRAWITZ, M. (1986). *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz, 1104 p..

GREIMAS et al. (1979). *Introduction à l'analyse du discours en sciences sociales*. Paris : Hachette.

GUIGUE-DURNING, M. (1995). *Les mémoires en formation*. Paris : L'Harmattan, 270 p..

IMBERT, F. (1994). A propos du schéma moyens-fins, in *Recherche scientifique et praxéologie dans le champ des pratiques éducatives*. Actes du Congrès de l'A.F.I.R.S.E. organisé par le département de Sciences de l'Education de l'Université de Provence Aix-Marseille I. Tome 1, 133 p..

LATOUR, B. (1989). *La science en action*. Paris : Editions La Découverte, 450 p..

MARTIN, J. P., SAVARY, E. (1994). *De la pratique à la praxis : produire un mémoire professionnel*. Contribution des auteurs au Séminaire Gaston Bachelard du 20, 21 oct. 1994 organisé à l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire : Le mémoire, quelle(s) visée(s) ? Praxis et/ou recherche ?.

RICOEUR, P. (1986). *Du texte à l'action*. Paris : Editions du Seuil, 409 p..